

ÉCOLES  maternelle  
 élémentaire

Publique de BOEGE

CONSEIL D'ÉCOLE

**ANNÉE SCOLAIRE 2012 - 2013**

PROCÈS-VERBAL

**RÉUNION DU 13/06/2013**

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
<b>Directeur de l'école de Boège - Président : Hervé Masson</b>	X	
<b>Enseignantes</b>		
Mme Beja Marie	X	
Mme Genoud-Prachex Dominique	X	
Mme Lordier Françoise	X	
Mme Chevalier Michèle	X	
<b>Représentants des parents d'élèves titulaires</b>		Suppléants présents
Mme Brient-Derache	X	Mme Davy
M. Hechinger	X	Mme Wiat
Mme Bernard	X	
M. Giranton	X	
Mme Patte		
<b>Inspecteur de l'Éducation nationale : Mme Lyautey</b>		X
<b>Maires des communes ou leurs représentants :</b>		
Mme Scherrer Fabienne (Boège)	X	
Mme Mouchet Laurence	X	
<b>Délégué départemental de l'Éducation nationale : Mme Perrollaz Françoise</b>		X
<b>VOIX CONSULTATIVE</b>		
Membre du R.A.S.E.D. : Mme Chelfouh Eveline		X
Médecin scolaire :		
Infirmière scolaire :		
Assistante sociale :		
A.T.S.E.M.		
Enseignant de langues vivantes :		
Personne invitée :		

Procès-verbal établi le 17/06/2013

Le président, directeur de l'école,

*Nom : Masson Hervé*

<b>PLAN</b>		
1- <i>Effectifs prévisionnels</i> 2- <i>Projet de répartition</i> 3- <i>Mouvement des personnels</i>	4- <i>Bilan de l'année</i> 5- <i>Projets passés, en cours et à venir</i> 6- <i>Travaux et aménagements</i>	7- <i>Rythmes scolaires</i> 8- <i>Questions des parents</i>

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	<i>Ne rien inscrire dans cette colonne</i>
1	<p><b>Effectifs prévisionnels :</b></p> <p>Il y a actuellement 102 enfants inscrits à l'école de Boège.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 17 enfants actuellement en CM2, vont partir en 6ème.</li> <li>- 32 élèves ont été inscrits pour la rentrée prochaine.</li> </ul> <p>Nous devrions donc avoir un effectif de 117 élèves. Il n'y a pas d'informations pour le moment sur de possibles déménagements.</p>	
2	<p><b>Projet de répartition :</b></p> <p>Le grand nombre d'élèves de CP inscrits pour la rentrée, nous oblige à modifier la structure de nos classes. Il y aura donc l'année prochaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un CP avec 22 élèves</li> <li>- un CP/CE1 avec 5 élèves de CP et 18 élèves de CE1.</li> <li>- une classe de CE2 avec 22 élèves</li> <li>- deux classes de CM1/CM2 avec chacune plus ou moins 12 élèves en CM1 et 12 élèves en CM2.</li> </ul> <p>La répartition des élèves ne sera pas communiquée avant le jour de la rentrée. Ces répartitions ne sont pas faites arbitrairement mais répondent à des critères pédagogiques et font l'objet d'une longue concertation entre les enseignants des différents niveaux afin d'obtenir des classes équilibrées et hétérogènes.</p>	
3	<p><b>Mouvement des personnels.</b></p> <p>Lucille Desmaret qui assure la décharge de direction est nommée à Gaillard, son successeur n'est pas encore désigné. Mme Eveline Chelfouh, enseignante du RASED quitte son poste pour d'autres fonctions. Elle est remplacée par Lucie Gaillard.</p>	
4	<p><b>Bilan de l'année</b></p> <p>Bilan assez satisfaisant en ce qui concerne le travail des élèves. On observe cependant une augmentation significative d'élèves en difficultés de toutes sortes. Tous les enfants détectés ont été confiés soit au RASED soit orientés vers le CMPP</p>	

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	Ne rien inscrire dans cette colonne
5	<p>En ce qui concerne l'aide personnalisée, 45 enfants en ont bénéficié pour un total de 243 heures. Ces aides ont porté essentiellement sur les mathématiques (numération), la lecture, l'expression orale et l'informatique.</p> <p><b>Projets passés, en cours et à venir</b></p> <p>1/ <u>projet classe de mer</u> : ce projet s'est très bien déroulé, 41 enfants (l'ensemble des classes de CM1 et CM2 excepté 1 élève) sont partis à Loctudy pendant 7 jours. Logement impeccable, activités variées, beaucoup de nouveaux apprentissages pour les enfants, tant au niveau des connaissances qu'au niveau de l'autonomie et de la vie collective. Le retour d'informations aux parents a été assuré chaque soir.</p> <p><i>Rappel du budget</i> : 497.31 € par enfant soit 20 390 € au total, (pour mémoire, le dernier projet classe de mer en Méditerranée avait coûté : 533 € par enfant soit 10 127 € au total mais 19 enfants seulement en avaient bénéficié).</p> <p>Ce budget est décomposé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mairies (Boège et Saxel) : 3 080 €</li> <li>- Conseil Général Haute-Savoie : 2 870 €</li> <li>- groupement des parents CM1-CM2 : 7 265 €</li> <li>- solde à la charge des parents : 7 175 €</li> </ul> <p><i>nota</i> : le « Sou des Ecoles » n'a fourni aucun financement, l'association n'ayant géré que les sommes collectées par le groupement de parents.</p> <p>→ Ce projet n'est pas responsable de l'absence de ski de cette année (imputable uniquement à l'absence d'argent)</p> <p>2/ <u>sortie raquette</u> : une sortie CM1 et CM2 à Plaine-Joux (financement « Sou des écoles » : 85 €)</p> <p>3/ <u>spectacle des JMF</u> (Jeunesse Musicale de France) : une sortie école pour assister à un spectacle de grande qualité à Gaillard (financement « Sou des Ecoles » : 658 €)</p> <p>4/ <u>Musée Paysan</u> : une sortie conjointe CP et CE1 à Viuz-en-Sallaz, pour un travail sur le passé et notamment la classe d'antan (financement « Sou des Ecoles » : 252 €)</p> <p>5/ <u>Musée de la préhistoire</u> : une sortie CE2 (avec les CE2 de Bogève) à Sciez (financement « Sou des Ecoles » : 330 €)</p>	

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	Ne rien inscrire dans cette colonne
	<p>6/ <u>Muséum d'Histoire Naturelle &amp; du Musée d'Art et d'Histoire</u> : une sortie de toute l'école à Genève (financement « Sou des Ecoles » : 520 €)</p> <p>7/ <u>cour</u> : décorations (financement « Sou des Ecoles » : 207 €)</p> <p>Soit un total de 2 052 €.</p> <p><u>Projet du réseau Vallée Verte</u> :</p> <p>Cette année le projet du réseau portait sur <b>la maîtrise du corps par la découverte de moyens d'expressions variés.</b></p> <p>La <b>danse</b> et la <b>sculpture</b> ont été les deux axes forts du projet avec l'intervention dans chaque classe de l'école d'une danseuse professionnelle et la mise en place d'ateliers de modelage suite à l'intervention d'un sculpteur auprès des enseignants. Sur ces deux projets, est venu s'intégrer également une partie littérature avec l'intervention d'un poète-écrivain, J.H. Malineau.</p> <p>Visite par toutes les classes du Musée Hors des Murs au collège de Boège où se tenait une exposition d'œuvres ayant le corps et le mouvement comme thèmes.</p> <p><b>Projets à venir :</b></p> <p>1/ <u>projet escalade</u> : en cours de validation à l'IEN. Projet concernant les CP la dernière semaine de l'année sur le plateau de Plaine –Joux : le Rocher Blanc. (financement « Sou des Ecoles »)</p> <p>2/ <u>randonnée pédestre</u> : sortie pour les CE1, CE2, CM1 et CM2 le mardi 2 juillet : les crêtes d'Hirmentaz (financement « Sou des Ecoles »)</p> <p>3/ <u>Piscine</u> : séances à partir du lundi 24 juin, selon les plannings distribués dans chaque classe.(financement mairies)</p> <p>4/ <u>APER</u> (Attestation Première d'Education à la Route) : épreuves théoriques, à pied et en vélo les 20, 25 et 27 juin pour les CM1 et CM2</p> <p>L'équipe enseignante tient à faire remarquer le grand investissement des quelques parents qui s'occupent du « Sou des Ecoles » et les remercie vivement.</p> <p>Très peu nombreux, ils font tout leur possible pour réunir l'argent nécessaire à la réalisation de projets, ce qui permet à l'ensemble des enfants de notre école, d'avoir plus que le strict programme.</p>	

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	Ne rien inscrire dans cette colonne
6	<p><b>Travaux et autres demandes des enseignants :</b></p> <p>Pour de meilleures conditions de travail, les enseignants souhaiteraient que la classe des CE2 soit transférée dans la BCD qui n'a plus beaucoup d'utilité. Ce grand espace permettrait de meilleures conditions de travail pour les élèves et l'aménagement d'une classe réellement agréable et fonctionnelle avec fond de classe informatique et différents lieux de travail.</p> <p>L'actuelle classe des CE2 deviendrait la BCD.</p> <p>Les autres travaux seront étudiés avec le personnel communal avant le début des vacances d'été.</p>	
7	<p><b>Aménagement des rythmes scolaires :</b></p> <p>Un questionnaire détaillant toutes les possibilités envisageables a été envoyé à l'ensemble des parents. 75 questionnaires ont été retournés (75 familles).</p> <p>analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 44% préféreraient un décalage du matin</li> <li>- 5,33% un allongement de la pause méridienne</li> <li>- 38,67% un raccourcissement le soir</li> <li>- et 12% ne sont pas d'accord avec la réforme et ne souhaitent pas de changement.</li> </ul> <p>en conséquence :</p> <p>Nous allons donc continuer à travailler dans l'optique que nous avons fixée au dernier Conseil d'Ecole, c'est-à-dire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un décalage le matin pour commencer aux alentours de 9h,</li> <li>- un raccourcissement de la pause méridienne de 30 mn (12h-13h30)</li> <li>-et une fin des cours 30 mn plus tôt aux alentours de 15h45.</li> </ul> <p>Des négociations sont actuellement en cours avec le collège pour un aménagement de la cantine en ce sens. Le collège est tout à fait favorable à ce projet.</p>	
8	<p><b>Questions des parents :</b></p> <p>1/ <u>Pourquoi n'y a-t-il pas de spectacle de fin d'année ?</u></p> <p>Les différents projets de cette année ont nécessité un grand investissement en temps. Les enseignants ont préféré consacrer le temps restant disponible aux différents apprentissages liés aux programmes. Des petites représentations de différentes activités ont été proposées lors de la journée « portes ouvertes » par les enseignants qui le souhaitaient.</p>	

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	Ne rien inscrire dans cette colonne
	<p>2/ <u>Y aura-t-il du ski l'année prochaine ?</u></p> <p>Le choix n'est pas encore fait, la somme réunie par le « Sou des Ecoles » ainsi que la subvention de la mairie devrait permettre d'y aller tout en laissant un peu d'argent pour les sorties culturelles. La décision sera discutée par l'équipe enseignante à la rentrée.</p> <p>3/ <u>Pourquoi les enfants ne peuvent-ils se rendre aux toilettes pendant la cantine ?</u></p> <p>Il est demandé à tous les enfants de passer aux toilettes à la sortie des classes pour éviter de devoir y aller pendant le repas. Bien sûr il peut y avoir des urgences pour lesquelles les toilettes de la cantine sont toujours disponibles.</p> <p>4/ <u>Pourquoi les enfants ne peuvent-ils plus aller voir les enfants des autres écoles pendant la cantine ?</u></p> <p>Il est souhaitable que les enfants restent assis pendant le repas. La cantine est un lieu bruyant où il convient de réduire les causes d'agitations. Les déplacements en sont une. Le petit frère ou la petite sœur peut attendre le soir...</p> <p>Fin du conseil d'école à 20h15.</p>	